

Port de Pêche BP 90 - 44490 Le Croisic Tel: 33 (0) 2 40 23 02 02 Fax: 33 (0) 2 40 23 27 14 peche.lecroisic@lapp44.fr

> Saeml au capital de 600.000€ RCS Nantes 210 B 01733 Siret 52400775400012 TVA intra 49524007754 APE 9329 Z

PORT DU CROISIC

Tarification des taxes et prestations portuaires 2021

Applicable au 01 janvier 2021

- 1. Barème Port de Pêche
- 2. Barème Port de Plaisance
- 3. Barème Activités commerciales

1. PORT DE PÊCHE

Les tarifs indiqués sont présentés hors taxes pour les pêcheurs. Il conviendra d'y ajouter la TVA au taux de 20 % pour les autres catégories d'usagers.

a. Halle à Marée

Taxes et redevances ad valorem

	Taux vendeur	Taux acheteur
Redevance d'équipement (en cas de vente assuré par le	1.5 %	1.5 %
délégataire)		
Redevance d'équipement (en cas de déclaration de vente	3.0 %	-
directe)		
Taxe usagers criée	3.0 %	2.4 %
Taxes usagers travaux	0.4 %	0.14 %
Taxes enregistrement vente directe	1.5 %	-

Location des boxes de criées

La redevance d'occupation est due mensuellement. Le tarif annuel 2021 est de 49,20 € HT LE m2.

Location chambre froide est de 120.50 € HT/mois pour utilisation saisonnière

Bacs de criée

Rappel : Les bacs sont la propriété inaliénable des criées.

Les acheteurs bénéficient d'un quota maximum de bacs destiné à leur permettre de travailler avec les criées. Les mouvements de bacs (achat, retour, solde) sont communiqués quotidiennement aux acheteurs. Si le solde devient supérieur au quota alloué (signe d'un mauvais retour des bacs), une location par bacs sera appliquée :



	€ / bac / jour
Location par bac et par jour	0.50

Remplacement en cas de perte ou de non-retour dans un délai d'un mois après début de la location	€HT
30 litres, l'unité	18.40
60 litres, l'unité	25.60
75 litres, l'unité	35.70

Vente par Internet

Redevance d'accès au système de vente à distance 150 € / an

Préparation des achats	Unité	€ HT
Prestation pour vente à distance (glaçage, film, palettisation)	bac	0,94
Prestation glaçage acheteur	Kg	0,0262
Prestation arrimage acheteur	Kg	0,0262
Transports des produits vers la Turballe	Kg	0,0596
Prestation automatique expédition	forfait	6,791
Prestation palette supplémentaire	forfait	6,791
Répartition destination des achats	bac	0,2089
Prestation caisses-emballage acheteur	caisse	2,0894
Forfait pour nettoyage de bacs très sales en retour	bac	0,2089

Vente diverses	Unité	€ HT
Badge accès criée	unité	22,98
Clé de sécurité	unité	26,11
Badge accès chambre froide	unité	10,45
Bip bornes accès criée	unité	30,00

☞ Vente glace	Unité	€ HT
Navires	Kg	0,0655
Mareyeurs	Kg	0,098
Vente à des tiers hors criée	30 kg mini	5,20



Utilisation des viviers collectifs

Petits viviers : 150 € / mois pour utilisation annuelle,

12 € / jour pour une location courte

180 € / mois pour utilisation saisonnière (tout mois commencé étant dû)

Grands viviers : 170 €/mois pour utilisation rez de chaussée

300€/mois pour utilisation bas + étage

	Unité	€HT
Forfait de moins de 200 kgs	jour	5,20
Mise en ligne 200 kgs et +	Kg	0,0260
Mise en ligne Araignées/tourteaux 1t et +	Kg	0,0188
Mise en ligne Coquilles St Jacques	Kg	0,0416

Prestations diverses	Unité	€HT
Déglaçage	Kg	0,0261
Prestation tri calibrage	Kg	0,0376
Défilmage	Kg	0,0261
Pénalités (sac poubelle-chariot élévateur)	unité	10,45
Facturation palette seiche cassée	unité	6,73
Filet coquillage	unité	0,626
Pénalité dépassement quota emballage	bac	0,522
Utilisation frigo Stockage Poisson (usager hors Criée)	T / Jour	10,45
Utilisation frigo Stockage Coquillages (usager hors Criée).	Kg /Jour	0,0460

Fourniture d'eau de mer traitée	Unité	€ HT
Forfait	m3	10,00

Fourniture d'eau de mer traitée au détail	Unité	€HT
Prestation exceptionnelle pour les utilisateurs hors criées.		
Forfait mensuel pour utilisateurs journaliers	mois	40,00
Forfait mensuel pour utilisateurs peu fréquents	mois	20,00

Transports des apports pour la criée	Unité	€ HT
Transport la Turballe – Acheteurs et navires	Kg	0,020
Transport la Turballe – hors vente sous criée	Kg	0,0593



Transports les Sables d'Olonne – Acheteurs et navires	Kg	0,032
Transports Loctudy – Acheteurs et navires	Kg	0,032
Transport Quiberon – Acheteurs et navires	Kg	0,032
Transport Lorient – Acheteurs et navires	Kg	0,032

Prestation pour utilisation du matériel portuaire sans vente sous criée.	jour	20,00
Frais de relance (frais administratif + courrier)		42,00
→ Prestation gestion acheteur hors association	0.1 % a	ad valorem



2. PORT DE PLAISANCE

1. PLACE SUR PONTON

	Tarif annuel			Hivernage			
	Bassin/ Petite Chambre	Nuitée Visiteur	Nuitée Pool	Estacade	08-mai	Contractuel Mois	Non Contractuel mois
A (0 à 4,99 - 0 à 2,00)	587€	12€	10€	683€	558€	31€	132€
B (5,00 à 5,49 - 0 à 2,15)	686€	13 €	11€	683€	651€	36 €	132€
C (5,50 à 5,99 - 0 à 2,30)	760 €	13 €	11€	683€	722 €	39 €	132€
D (6,00 à 6,49 - 0 à 2,45)	821€	14€	12€	683€	780 €	42 €	132€
E (6,50 à 6,99 - 0 à 2,60)	886€	14€	12€	0€	842 €	45 €	132€
F (7,00 à 7,49 - 0 à 2,70)	963 €	15 €	13€	0€	915 €	48 €	165€
G (7,50 à 7,99 - 0 à 2,80)	1 060 €	15 €	13€	0€	1 007 €	50 €	165€
H (8,00 à 8,49 - 0 à 2,95)	1 161 €	16€	14€	0€	1 103 €	59€	165€
I (8,50 à 8,99 - 0 à 3,10)	1 293 €	16€	14€	0€	1 229 €	67 €	165€
J (9,00 à 9,49 - 0 à 3,25)	1 428 €	19€	17€	0€	1 357 €	73 €	165€
K (9,50 à 9,99 - 0 à 3,40)	1 567 €	19€	17€	0€	1 488 €	80€	197€
L (10,00 à 10,49 - 0 à 3,55)	1 711 €	21€	19€	0€	1 626 €	87 €	197€
M (10,50 à 10,99 - 0 à 3,70)	1872€	21 €	19€	0€	1 778 €	95 €	197€
N (11,00 à 11,49 - 0 à 3,85)	2 040 €	23 €	21€	0€	1 938 €	103€	197€
O (11,50 à 11,99 - 0 à 4,00)	2 203 €	23 €	21€	0€	2 093 €	111€	230€
P (12,00 à 12,99 - 0 à 4,30)	2 375 €	25 €	23€	0€	2 256 €	120€	230€
Z (13,00 à 99,00 - 0 à 99,00)	2 537 €	25 €	23€	0€	2 411 €	127€	230€

Tarif visiteur : A l'exception du pool, une majoration de 1.5 sera appliquée pour les multicoques (sauf pour les navires dotés de bras repliables)

2. PLACE A QUAI - Petite et Grande chambre

A (0 à 4,99 - 0 à 2,00)	493€
B (5,00 à 5,49 - 0 à 2,15)	493 €
C (5,50 à 5,99 - 0 à 2,30)	493€
D (6,00 à 6,49 - 0 à 2,45)	493 €
E (6,50 à 6,99 - 0 à 2,60)	493 €
F (7,00 à 7,49 - 0 à 2,70)	493 €
G (7,50 à 7,99 - 0 à 2,80)	762€
H (8,00 à 8,49 - 0 à 2,95)	762€
I (8,50 à 8,99 - 0 à 3,10)	762€
J (9,00 à 9,49 - 0 à 3,25)	762€
K (9,50 à 9,99 - 0 à 3,40)	762 €

pêche plaisance

L (10,00 à 10,49 - 0 à 3,55)	1 033 €
M (10,50 à 10,99 - 0 à 3,70)	1 033 €
N (11,00 à 11,49 - 0 à 3,85)	1 033 €
O (11,50 à 11,99 - 0 à 4,00)	1 033 €
P (12,00 à 12,99 - 0 à 4,30)	1 033 €
Z (13,00 à 99,00 - 0 à 99,00)	1 033 €

3. PLACE EN MOUILLAGE (annuel)

	Pool	Pen Bron	Grand Banc	Port Charly
A (0 à 4,99 - 0 à 2,00)	1 033 €	549€	392€	493 €
B (5,00 à 5,49 - 0 à 2,15)	1 033 €	549 €	392€	493 €
C (5,50 à 5,99 - 0 à 2,30)	1 033 €	549 €	392€	493 €
D (6,00 à 6,49 - 0 à 2,45)	1 033 €	549 €	392€	493€
E (6,50 à 6,99 - 0 à 2,60)	1 033 €	549 €	392€	0€
F (7,00 à 7,49 - 0 à 2,70)	1 033 €	549€	392€	0€
G (7,50 à 7,99 - 0 à 2,80)	1 033 €	549€	392€	0€
H (8,00 à 8,49 - 0 à 2,95)	1 033 €	549 €	392€	0€
I (8,50 à 8,99 - 0 à 3,10)	1 033 €	549€	392€	0€
J (9,00 à 9,49 - 0 à 3,25)	1 033 €	549 €	392€	0€
K (9,50 à 9,99 - 0 à 3,40)	1 033 €	549 €	392€	0€
L (10,00 à 10,49 - 0 à 3,55)	1 033 €	549 €	392€	0€
M (10,50 à 10,99 - 0 à 3,70)	1 033 €	549 €	392€	0€
N (11,00 à 11,49 - 0 à 3,85)	1 033 €	549€	392€	0€
O (11,50 à 11,99 - 0 à 4,00)	1 033 €	549€	392€	0€
P (12,00 à 12,99 - 0 à 4,30)	1 033 €	549€	392€	0€
Z (13,00 à 99,00 - 0 à 99,00)	1 033 €	549€	392€	0€

d. Annexes en bassin

Annexe de navire de pêche (< 6m) : 308 € HT / an Annexe plaisance (<4m) : 60 € TTC /an

e. Tarif Retraités

Longueur (Hors tout)	(€ TTC)
Moins de 6 m	205,00
De 6 à 7.50 m	241,00
Plus de 7.50 m	265,00

f. Autres (TTC)



Taxe d'enregistrement pour une demande d'affectation	32 €
d'emplacement	52 €
Taxe administrative de renouvellement annuel	21€
Douches	2€

Stationnement aire de carénage (H. Rielle)

Titulaire d'un contrat annuel

4 premiers jours gratuits puis 15€/J

au-delà

Non titulaire d'un contrat annuel

4 premiers jours au tarif visiteur (selon L & I) puis 15€ / J au-delà

Frais de relance (frais administratif + courrier)	42 €
Intervention à bord des navires (facturation à la 1/2 H)	
A la demande des usagers	43€/H
En cas d'urgence	76€/H
Bout d'amarrage (installation forfaitaire comprise)	5 € / m

Usage de l'ancienne cale de carénage (place du 8 mai)

- Stationnement autorisé en cas d'urgence
- Stationnement limité à UNE (1) semaine pour petit travaux et réparation
- Au-delà, sans accord du port, facturation forfaitaire de15 € / J

g. Cale de mise à l'eau (TTC)

Nombre de mise à l'eau	Tarif 2018 (€)	Carte	Validité	Montant Caution ou achat (€)
1 mise à l'eau (aller ou retour))	5	Caution	7 jours max	20
1 mise à l'eau (A/R)	10	Caution	7 jours max	20
6 mises à l'eau (A/R)	50	Caution	7 jours max	20
6 mises à l'eau (A/R)	50	Achat	Sans limite	15
20 mises à l'eau (A/R)	120	Achat	Sans limite	15
25 mises à l'eau - résident (A/R)	50	Achat	Sans limite	15

La carte résident n'est délivrée que sur présentation d'un justificatif de résidence permanente au Croisic (Taxe habitation), avec un maximum d'une recharge de 25 mises à l'eau par an.



(1) En cas de non-retour des cartes sous caution après un délai d'une semaine, elles seront automatiquement vendues au tarif de 20 € (15 € + frais traitement), la caution servant à couvrir cet achat.

Conditions particulières

Usagers titulaires d'un contrat d'occupation avec le port : 3 mises à l'eau gratuite par an

Associations sportives croisicaises : Mise à l'eau gratuite dans le cadre de leurs animations

Professionnels nautiques : Tarif plaisance à 4 €

Les cartes de mise à l'eau gratuite seront à retirer à la capitainerie.

h. Tarif contrat précaire (TTC)

Utilisation d'un emplacement sous contrat annuel libéré pour une longue durée avec obligation de libérer la place au maximum six mois après notification du retour du titulaire de la place par la capitainerie.

Tarif = 1.5 x Tarif normal.

i. Tarif stationnement SNSM (TTC)

Tarif annuel stationnement vedette d'intervention sur ponton estacade : 4.040 € TTC

3. STATIONNEMENT DES BATEAUX A PASSAGERS ET ACTIVITES NAUTIQUES COMMERCIALES

a. Exploitation de l'estacade

L'exploitation et le stationnement de ces navires pendant les mois de juin-juillet-août et septembre se fera sur le ponton de la nouvelle estacade, sauf cas de force majeure, dans le cadre de contrats d'occupation forfaitaires établis au cas par cas. En dehors de cette période, et si aucune gêne n'est engendrée pour l'activité pêche, le stationnement de ces navires pourra se faire dans le port de pêche après avis favorable du surveillant de port et du représentant du délégataire, selon tarif forfaitaire suivant :

Longueur du Navire	Tarif HT / an
< 10m	803,00 €
> 10 m – 15 m	1 073,00 €
> 15 m – 20 m	1 249,00 €
> 20 m	1 694,00 €

Ce tarif est appliqué forfaitairement pour l'année quel que soit la durée du stationnement.

b. Stationnement ponton pro (jonchère du 8 mai)

Places réservées à des activités nautiques commerciales......956,00 € HT / an



- c. Activités industrielles
- Stationnement des barges ostréicoles (Longueur < 10 m)</p>

Le stationnement des barges ostréicoles dans le bassin Hervé Rielle est soumis à une redevance collective pour 8 emplacements de 3.180,00 € HT/an.

En cas d'autorisation de stationnement dans le port le tarif annuel appliqué individuellement sera de 395 € HT/ barge / an.

Stationnement des barges mytilicoles (Longueur > 10 m) et autres navires commerciaux

Redevance d'Utilisation du Port (RUPP) :

AOT Grue LERMERLE

Location Emplacement professionnel (Bassin H Rielle)